

Finances publiques II

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

- Grands principes budgétaires
- Prélèvements obligatoires et politique fiscale
- Elaboration, adoption et exécution du budget de l'Etat, de la loi de finances et des lois de financement de la sécurité sociale
- ?- Politique budgétaire (équilibre, déficit, dette) + gestion publique issue de la LOLF
- Finances locales.

- Acquérir les fondamentaux des finances publiques françaises et européennes et préparer l'épreuve de finances publiques des grands concours de la fonction publique.

Compétence à acquérir :

- Méthodologie des questions à réponses courtes
- Connaissances approfondies sur les finances publiques française et européenne.